



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 19, Loi sur l'encadrement du travail des enfants

Procès-verbaux des séances des 18, 19 et 20 avril 2023

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 540-20230425

---

**2023**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 18 AVRIL 2023 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITIONS .....	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 19 AVRIL 2023 .....	5
AUDITIONS (suite) .....	6
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 20 AVRIL 2023.....	8
AUDITIONS (suite) .....	9

### ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 18 avril 2023

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 19, Loi sur l'encadrement du travail des enfants (Ordre de l'Assemblée le 5 avril 2023)

Membres présents :

M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel), présidente

M<sup>me</sup> Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail

M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon)

M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail

M<sup>me</sup> Poulet (Laporte) en remplacement de M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M. Tremblay (Dubuc)

M. Zanetti (Jean-Lesage) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) pour une partie de la séance

Témoins (par ordre d'intervention) :

Conseil du patronat du Québec :

M. Karl Blackburn, président

M<sup>e</sup> Marie-Claude Perreault, vice-présidente Travail, santé sécurité et affaires juridiques

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

M. François Vincent, vice-président Québec

M. Francis Bérubé, directeur des affaires provinciales

M<sup>me</sup> Clémence Joly, analyste des politiques

Fédération des chambres de commerce du Québec :

M. Charles Milliard, président-directeur général

M. Alexandre Gagnon, vice-président, Travail et capital humain

Conseil canadien du commerce de détail :

M. Michel Rochette, président

M<sup>me</sup> Melissa Perséghian, directrice affaires publiques et gouvernementales  
(alimentation)

Confédération des syndicats nationaux :

M. François Enault, vice-président

M<sup>me</sup> Isabelle Lacas, directrice générale

M. Pascal Jean, conseiller politique au comité exécutif

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

M<sup>me</sup> Magali Picard, présidente

M. Hans Marotte, conseiller politique

M. Wilfried Cordeau, conseiller syndical au service de la recherche

Centrale des syndicats du Québec :

M. Éric Gingras, président

M. Jean-François Piché, conseiller syndical

M. Marc Gagnon, conseiller syndical

Centrale des syndicats démocratiques :

M. Luc Vachon, président

M. Samuel-Élie Lesage, conseiller à la recherche et à la main-d'œuvre

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 50, M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Boulet (Trois-Rivières), M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé) et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) font des remarques préliminaires.

**AUDITIONS**

La Commission entend le Conseil du patronat du Québec.

Il est convenu de permettre à M. Zanetti (Jean-Lesage) de remplacer M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

L'audition se poursuit.

À 10 h 49, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

À 11 h 41, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de reprendre ses fonctions à titre de membre de la Commission. Par conséquent, ceci met fin à son remplacement pour le reste de la séance.

La Commission entend la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

À 12 h 25, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

---

À 15 h 51, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Conseil canadien du commerce de détail.

À 16 h 33, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux.

À 17 h 08, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

À 17 h 47, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Centrale des syndicats du Québec.

M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

L'audition se poursuit.

M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 18 h 35, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 10 minutes.

La Commission entend la Centrale des syndicats démocratiques.

M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

L'audition se poursuit.

M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 19 h 13, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 19 avril 2023, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Nathalie Belhumeur

\_\_\_\_\_  
Sylvie D'Amours

NB/mcb

Québec, le 18 avril 2023

Deuxième séance, le mercredi 19 avril 2023

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 19, Loi sur l'encadrement du travail des enfants (Ordre de l'Assemblée le 5 avril 2023)

Membres présents :

M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel), présidente

M<sup>me</sup> Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail

M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon)

M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail

M. Martel (Nicolet–Bécancour)

M<sup>me</sup> Poulet (Laporte) en remplacement de M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Tremblay (Dubuc)

M<sup>me</sup> Zaga-Mendez (Verdun) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) pour une partie de la séance

Témoins (par ordre d'intervention) :

Réseau québécois pour la réussite éducative :

M<sup>me</sup> Andrée Mayer-Périard, présidente

M<sup>me</sup> Ariane Cyr, première vice-présidente

M<sup>me</sup> Audrey McKinnon, directrice générale

M<sup>me</sup> Mélissa Chénard, coordonnatrice, Rap Côte-Nord

Force Jeunesse :

M. Simon Telles, président

M<sup>me</sup> Lauriane Déry, vice-présidente exécutive

M<sup>me</sup> Éliane Racine, vice-présidente au contenu

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail :

M<sup>me</sup> Manuelle Oudar, présidente-directrice générale

M<sup>me</sup> Mélanie Vincent, vice-présidente aux normes du travail

M. David Dubois, directeur des partenariats, de la prise en charge et de la santé psychologique

Association des restaurateurs du Québec :

- M. Hugues Philippin, président du conseil d'administration
- M. Martin Vézina, vice-président aux affaires publiques et gouvernementales
- M<sup>me</sup> Dominique Tremblay, directrice aux affaires publiques et gouvernementales

Union des producteurs agricoles :

- M. Martin Caron, président général
- M. Charles-Félix Ross, directeur général

Coalition Interjeunes :

- M<sup>me</sup> Jennifer Robillard, directrice générale
- M<sup>me</sup> Paule Dalphond, vice-présidente et directrice générale du Regroupement des Auberges du cœur du Québec

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 18, M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Zaga-Mendez (Verdun) de remplacer M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

### **AUDITIONS (suite)**

La Commission entend le Réseau québécois pour la réussite éducative.

À 12 h 09, la Commission reprend ses travaux après une suspension de six minutes.

La Commission entend Force Jeunesse.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

À 12 h 52, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

---

À 15 h 05, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de permettre à M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) de reprendre ses fonctions à titre de membre de la Commission. Par conséquent, ceci met fin à son remplacement pour le reste de la séance.

La Commission entend la Commission des normes, de l'équité de la santé et de la sécurité au travail.

À 15 h 55, la Commission reprend ses travaux après une suspension de six minutes.

La Commission entend l'Association des restaurateurs du Québec.

À 16 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Union des producteurs agricoles.

À 17 h 30, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La Commission entend la Coalition Interjeunes.

M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon) remplace M<sup>me</sup> la présidente.

L'audition se poursuit.

M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 18 h 10, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 20 avril 2023, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Nathalie Belhumeur

\_\_\_\_\_  
Sylvie D'Amours

NB/mcb

Québec, le 19 avril 2023

Troisième séance, le jeudi 20 avril 2023

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 19, Loi sur l'encadrement du travail des enfants (Ordre de l'Assemblée le 5 avril 2023)

Membres présents :

M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel), présidente

M<sup>me</sup> Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail

M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de travail

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M<sup>me</sup> Poulet (Laporte) en remplacement M<sup>me</sup> Boutin (Jean-Talon)

M. Tremblay (Dubuc)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération autonome de l'enseignement :

M<sup>me</sup> Mélanie Hubert, présidente

M. Benoît Giguère, vice-président au secrétariat, à la trésorerie et à l'administration

M. Yves Cloutier, conseiller à la vie professionnelle

M. Christian LeBlanc, conseiller aux relations du travail

Ordre des conseillers en ressources humaines agréés :

M<sup>e</sup> Manon Poirier, directrice générale

M<sup>me</sup> Noémie Ferland-Dorval, directrice communications et affaires publiques

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 52, M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

**AUDITIONS (suite)**

La Commission entend la Fédération autonome de l'enseignement.

À 12 h 23, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 12 h 48, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 25 avril 2023, à 9 h 45, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Nathalie Belhumeur

\_\_\_\_\_  
Sylvie D'Amours

NB/mcb

Québec, le 20 avril 2023

## **ANNEXE I**

### **Personnes et organismes qui ont été entendus**

## Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des restaurateurs du Québec	013M
Centrale des syndicats démocratiques	004M
Centrale des syndicats du Québec	007M
Coalition Interjeunes	019M
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	021M
Confédération des syndicats nationaux	002M
Conseil canadien du commerce de détail	010M
Conseil du patronat du Québec	014M
Fédération autonome de l'enseignement	012M
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	015M
Fédération des chambres de commerce du Québec	008M
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	005M
Force Jeunesse	016M
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	026M
Réseau québécois pour la réussite éducative	009M
Union des producteurs agricoles	020M

## **ANNEXE II**

**Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**

## Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Alliance de l'industrie touristique du Québec	023M
Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec	018M
Association Hôtellerie Québec	025M
Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction	003M
Comité d'appui aux travailleurs et travailleuses accidentés de la région des Appalaches	022M
Conseil québécois du commerce de détail	029M
Fédération des comités de parents du Québec	028M
Fédération étudiante collégiale du Québec	001M
Manufacturiers et exportateurs du Québec	006M
Myriagone	011M
Regroupement des comités de parents autonomes du Québec	027M
Réseau pour un Québec Famille	017M
Trianon, Celeste	024M
Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades	030M